

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE CASTEX****DELIBERATION N° 2022-43 DU 22 OCTOBRE 2022**

Nombre de conseillers en exercice : 5	
Présents : 4	Absent : 1
Représentée : 1	Votants : 5
POUR : 5	CONTRE : 0
Abstention : 0	Quorum : 3

Le vingt-deux octobre deux mille vingt-deux à neuf heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal se sont réunis en séance ordinaire à la Mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par Madame La Maire conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales. La séance a été ouverte sous la présidence de Madame Anne COURTIAL, Maire.

Présents : Virginie BROS-FACER, Anne COURTIAL et Didier GABRIEL, Marie-Dominique SELETTI

Absent excusée : Mélanie COT

Procurateur : Mélanie COT à Anne COURTIAL

Secrétaire de séance : Virginie BROS-FACER

Date de convocation : 13/10/2022

Date d'affichage : 13/10/2022

**SIGNATURE CONVENTION POUR LA MISE A DISPOSITION DE TERRAIN PRIVE
AFIN DE PERMETTRE LA CREATION D'UNE ZONE DE RETOURNEMENT
COMMUNALE A USAGE DU SPECTOM AU NIVEAU DE PORTETENI**

Madame la Maire informe le Conseil Municipal de l'accord de principe de Mme MIRAMONT concernant la mise à disposition de la municipalité d'une portion de la parcelle B375 pour aménager une zone de retournement à destination du SPECTOM.

La zone de retournement fera environ 3.5m par 15m. La mairie devra faire effectuer les travaux (géotextile et gravillon) en facture sur l'exercice 2022 ou 2023. Monsieur Didier GABRIEL engage dès maintenant une recherche de devis qu'elle ou il présentera au prochain conseil.

Envoyé en préfecture le 25/10/2022

Reçu en préfecture le 25/10/2022

Affiché le

ID : 009-210900841-20221022-2022_43-DE

Berser
Levrault



Madame la Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à signer la convention de mise à disposition de terrain privée pour le compte de la mairie et à vocation d'aménagement d'une zone de retournement pour le SPECTOM.

Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité des membres présents et représentés :

- d'autoriser Madame la Maire à signer cette convention avec Madame MIRAMONT pour la mise à disposition de terrain privé afin de permettre la création d'une zone de retournement communale à usage du SPECTOM au niveau de PORTETENI ;
- d'autoriser Madame la Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus.

Fait et délibéré à Castex, le 22 octobre 2022

La secrétaire de séance,
Virginie BROS-FACER

Madame La Maire,
Anne COURTIAL



Le Maire certifie sous sa responsabilité
Le caractère exécutoire de cet acte le 25 OCT. 2022
Après dépôt en sous-préfecture le 25 OCT. 2022
Après publication ou notification le 25 OCT. 2022